

DISCOURS DU MAIRE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ELEMENTS D'INTERVENTION

REUNION CPDP

« REUNION DE SYNTHESE »

6 JUILLET – PONTOISE

Organiser un débat public sur le prolongement de l'A 104, dite autoroute « francilienne » n'allait pas de soi ; d'une part parce que cela fait quarante ans que le projet existe et que les pouvoirs publics temporisent ; d'autre part parce que depuis tout ce temps les positions se sont raidies et qu'il est illusoire d'imaginer un compromis entre tenants et opposants du tracé historique entre Méry-sur-Oise et Orgeval (dit aussi « tracé rouge »).

La Commission particulière du débat public, chargée par le ministre de l'Équipement d'organiser ce débat, a courageusement rempli sa mission, malgré les tentatives de sabotage des réunions de ceux qui, pensant faire reculer les partisans du tracé

historique, ont tenté d'étouffer les discussions sous leurs clameurs.

Après trois mois de réunions publiques, plusieurs conclusions peuvent être tirées :

→ Une large majorité s'est dégagée en faveur du prolongement le plus rapidement possible de

l'A 104, dans le Val-d'Oise et dans les Yvelines :

En effet, en l'absence d'alternative crédible en matière de transports collectifs aux besoins de déplacements individuels, qui ne cessent de croître malgré la crise de l'énergie, le prolongement le plus rapide possible de cette autoroute apparaît comme la seule solution réaliste, alors que notre réseau routier est au bord de l'asphyxie aux heures de pointe.

Si rien n'était fait, la multiplication des bouchons dans le nord-ouest des Yvelines, en particulier au carrefour du Bel-Air où se « boucle » de facto la Francilienne à Saint-Germain-en-Laye, augmenterait

la pollution, découragerait les activités économiques et pèserait lourdement sur l'emploi.

→ Aucun des tracés alternatifs au tracé rouge n'est apparu crédible :

Reporter l'A104 vers l'est, c'est s'écarter des objectifs du maître d'ouvrage et porter une grave atteinte au patrimoine naturel public du Val-d'Oise et surtout des Yvelines.

Les tracés « bleu » et « blanc » (ce dernier qu'on a vu apparaître en fin de débat et dont l'improvisation est patente), détruiraient la « plaine d'Achères » à Saint-Germain-en-Laye et défigureraient la forêt.

Classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), le vaste espace public constitué par cette plaine, ouvert à l'agriculture et aux prairies naturelles, doit être défendu au même titre que la forêt de Saint-Germain-en-Laye, qu'il sépare de la Seine.

Ces tracés amputeraient la ferme de Garenne et la base de loisirs de l'Etang du Corra et passeraient au beau milieu des maisons de la cité de Garenne.

Je rappelle que cet espace naturel a vocation à accueillir des projets sportifs et de loisirs. Conformément au P.L.U. de Saint-Germain-en-Laye, les emprises du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (S.I.A.A.P.) seront progressivement remplacées par des zones d'activité dédiées à la recherche sur l'eau et l'environnement.

Rappelons également que la forêt de Saint-Germain-en-Laye est un massif péri-urbain très fragile, fréquenté chaque année par trois millions de personnes ; tout nouveau fractionnement menacerait son intégrité et risquerait de la faire dépérir : nous ne voulons ni d'un « bois de Saint-Germain » ni d'un « parc forestier de Saint-Germain » ; des tracés en lisière, comme le « bleu » ou le « blanc », auraient en plus pour effet d'amputer le massif, déjà amoindri, en isolant certaines des parties limitrophes de l'urbanisation.

Enfin, le tracé noir est caricatural, puisqu'il reproduirait, avec cinquante ans de retard, la balafre de la forêt de Marly par l'A13, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye !

La défense absolue de notre forêt a d'ailleurs mobilisé toutes les forces politiques – toutes tendances confondues - et sociales de la boucle (plus de 5100 signatures ont été recueillies à travers la pétition que j'ai initiée il y a quelques mois) et un classement en forêt de protection est prévu par Monsieur le Préfet des Yvelines.

→ Comment utiliser au mieux les tunnels :

Malgré une très forte mobilisation, l'A14 n'a pas été enfouie sous la forêt sur plus de 2,5 kilomètres ; compte tenu du coût très élevé de l'enfouissement, il n'est pas raisonnable d'imaginer que l'Etat pourra financer, avec des finances publiques dégradées, une distance beaucoup plus grande pour l'A104.

Il faut donc mettre l'autoroute en tunnel, là où c'est le plus utile !

Depuis la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, on sait qu'un tunnel fera désormais des dégâts en forêt avec des issues de secours tous les 200 mètres et un échangeur, compte tenu de la longueur des rampes

qu'il faudrait aménager sous dalle, ferait perdre une quinzaine d'hectares...

C'est donc dans l'espace interurbain, là où les distances sont plus courtes, le besoin de protection le plus ressenti par la population et les solutions techniques les plus efficaces, qu'il faut localiser les sections enfouies, ou sous dalle, de l'autoroute.

*

*Mesdames,
Messieurs,*

Quarante ans d'attente, cela suffit ! L'État doit choisir le tracé historique, amélioré en fonction des derniers progrès disponibles en matière de protection autoroutière.

Il doit engager, dès que possible, les études pour un bouclage complet de la Francilienne vers Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il faudra simultanément faire un effort significatif sur les transports collectifs, sous-développés dans notre région.

Ainsi, la municipalité de Saint-Germain-en-Laye a entrepris des démarches pressantes vis-à-vis de la Région Île-de-France, dont on regrette qu'elle ne considère pas ce projet comme prioritaire, pour tenter d'obtenir le prolongement au nord et au sud de la ligne ferroviaire de Grande-Ceinture.